Les conducteurs de vélos-taxis mécontents des nouvelles régulations au Burundi

Voice of America, 28 novembre 2016 Les propriÃ©taires des vÃ©los-taxis Ã Bujumbura sâ€™insurgent contre la mesure de la mairie de porter un gilet (photo) qui coute 13 000 francs burundais (9$). Le vÃ©lo - qui peut rapporter de deux Ã trois milles francs burundais quotidiennement - est largement utilisÃ© comme moyen de transport par les Burundais. Ce mÃ©tier de conducteur fait vivre des milliers de citoyens, et cette nouvelle loi agacent les travailleurs. Une autre taxe sur la plaque d'immatroculation pourrait Ãªtre Ã©galement imposÃ©e sur les vÃ©los-taxis.

La majoritÃ© des 700 000 habitants des quartiers de la capitale, souvent pauvres, se dÃ©placent Ã vÃ©lo pour se rendent en ville faire leurs activitÃ©s quotidiennes. Nombreux sont ceux qui utilisent le vÃ©lo comme moyen de transport. Cet habitant du quartier Bwiza, au centre-ville de Bujumbura, indique que le vÃ©lo-taxi a une grande importance dans sa vie. Il indique quâ€™avec son maigre salaire, câ€™est le moyen de transport quâ€™il utilise souvent comparativement a ses rentrÃ©es mens Pour ce conducteur dâ€™un vÃ©lo-taxi qui a une famille Ã lâ€™intÃ©rieur du pays et qui envoie mensuellement de lâ€™argen paie pour le gilet vient contrecarrer les projets financiers et le rend encore plus pauvre. â€œCette mesure est venue nous contraindre dans lâ€™exercice de notre mÃ©tier. Cet argent que lâ€™ont nous demande, on ne peut pas lâ€™avoir par jour ou par semaine. Si nous avions au moins fait une rÃ©union entre responsables, on aurait fixÃ© une taxe consensuelle, et il n'y aurait pas eu de problÃ¨meâ€•, explique-t-il. MÃªme crie de dÃ©sespoir pour cet autre conducteur de vÃ©lo-taxi. â€œJe fais un versement quotidien de 100 francs burundais alors que je gagne entre 2 000 et 3 000 francs que jâ€™utilise pour la restauration. Jâ€™Ã©conomise entre 1 500 ou 2 000 francs. Imaginez-vous quand nous allons commencer Ã payer les plaques et autres. Ce sera trÃ¨s difficile pour nous.â€• Selon les tÃ©moignages, des conducteurs des vÃ©los-taxis affirment quâ€™ils s obligÃ©s de payer de lâ€™argent aux policiers, les accusant de corruption. Pour la police, les conducteurs de vÃ©los-taxis traversent des quartiers et des zones oÃ¹ ils sont interdits dâ€™accÃ¨s et payent des amendes, comme le stipule la loi. Il est Ã noter que le mÃ©tier de conducteur des vÃ©los-taxis fait Ã©galement vivre des milliers de citoyens Ã Bujumbura et Ã lâ€™intÃ du pays qui luttent heure par heure pour leur survie. Christophe Nkurunziza, correspondant Ã Bujumbura